



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### URSSAF

Question écrite n° 130631

#### Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la régionalisation du réseau des URSSAF. Outre le fait que cette régionalisation n'a fait l'objet d'aucun débat véritable devant la représentation nationale, elle va impliquer un regroupement des services, une disparition de la proximité de ces structures et une délocalisation voire une suppression des emplois dans les nombreux départements concernés. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les conséquences prévisibles sur l'emploi des personnes au sein des URSSAF et s'il peut s'engager à maintenir, à effectif constant, les emplois dans les départements. Elle lui demande à quels objectifs répond cette réforme qui ne se justifie aucunement dans l'immédiat. Elle la remercie par avance de sa réponse.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

**Circonscription :** Nièvre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130631

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2236

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)